



ᑲᑲᑎᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* liuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Gouvernement du Nunavut

# Rapport annuel : Division des services correctionnels du ministère de la Justice

2017-2018

---



# Table des matières

---

Glossaire .....	3
Introduction .....	5
Admissions des personnes détenues et cote de sécurité .....	6
Récidive .....	10
Programmes de réadaptation et évaluation des programmes .....	11
Valeurs sociétales inuites dans les Services correctionnels .....	14
Services de santé mentale dans les Services correctionnels .....	23
Incidents liés à la contrebande.....	26
Placement en isolement.....	30
Effectif des Services correctionnels.....	31
Dépenses liées aux heures supplémentaires et au personnel occasionnel .....	32

# Glossaire des termes et des sigles

---

**Centre correctionnel de la région de Baffin (CCRB) et Centre Makigiarvik** – Le CCRB a été construit à Iqaluit en 1986 d’abord comme un établissement à sécurité minimale, puis a été rénové en 1996 avec l’ajout de places à sécurité moyenne (42 places à sécurité minimale et 24 places à sécurité moyenne). Le CCRB est le principal établissement d’admission pour hommes du territoire et accueille des détenus condamnés et en détention provisoire ayant une cote de sécurité minimale, moyenne ou maximale. Le Centre Makigiarvik, ouvert en 2015, peut quant à lui accueillir 48 détenus ayant une cote de sécurité minimale. L’établissement relève de l’exploitation du CCRB, les deux établissements ayant la même structure organisationnelle et partageant tous les services prescrits.

**Centre de guérison de Rankin Inlet (CGRI)** – Seul établissement situé dans la région du Kivalliq, le Centre de guérison de Rankin Inlet a ouvert ses portes en 2013 et accueille des détenus ayant une cote de sécurité minimale ou moyenne. Les 48 places sont réparties en deux unités : l’unité Bravo, qui compte 32 places en milieu fermé, et l’unité Inukshuk, qui compte 16 places et sert de milieu de vie ouvert aux détenus avant leur libération.

**Centre correctionnel pour femmes du Nunavut (CCFN)** – Ouvert à Iqaluit en 2010, le CCFN est un établissement à sécurité moyenne de 12 places. Seul établissement pour femmes du territoire, il accueille des détenues condamnées et en détention provisoire ayant une cote de sécurité minimale, moyenne ou maximale.

**Centre Kugluktuk Ilavut (CKI)** – Seul établissement situé dans la région du Kitikmeot, le CKI a ouvert en 2005 et sert d’établissement à sécurité minimale qui fonctionne comme une maison de transition. Pouvant accueillir 15 détenus, l’établissement est axé sur

l’intégration communautaire et les programmes culturels.

**Centre Uttaqivik (CRC)** – Le CRC, pris en main par le ministère de la Justice en 2000, fonctionne comme une maison de transition à sécurité minimale de 12 places à Iqaluit. L’objectif de l’établissement est d’aider ses résidents à réaliser leurs objectifs d’autonomie, de réhabilitation et de réinsertion dans la société.

**Centre de détention pour jeunes contrevenants (CDJC)** – Construit à Iqaluit en 1989, le CDJC accueille tant des jeunes femmes que des jeunes hommes qui purgent des peines en milieu fermé et en milieu ouvert. L’établissement peut accueillir jusqu’à 12 jeunes condamnés ou en détention provisoire.

**Camp éloigné** – Programme dans la nature offert par des fournisseurs indépendants engagés par le ministère de la Justice. Les personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale qui le souhaitent peuvent obtenir du counselling traditionnel et acquérir des compétences traditionnelles en dehors d’un cadre institutionnel. Il existe trois camps en activité au Nunavut.

**Absence temporaire** – Autorisation accordée par l’établissement permettant la mise en liberté provisoire d’une personne détenue. Les absences temporaires sont habituellement accordées pour un placement à l’extérieur, un programme, une activité communautaire, une libération anticipée ou pour des raisons humanitaires.

**Cote de sécurité** – Cote déterminant la classification de sécurité d’une personne détenue et son placement au sein de l’établissement. La cote peut avoir une incidence sur les programmes qui lui sont

offerts et son évaluation pendant son séjour. La cote est fondée sur une évaluation du risque d'évasion de la personne et du risque pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

**Sécurité minimale** – Cote attribuée aux personnes détenues présentant le risque le plus faible, qui ont accès à tous les programmes offerts dans l'établissement et la localité. Ces personnes peuvent séjourner dans des établissements de garde en milieu fermé ou en milieu ouvert.

**Sécurité moyenne** – Cote attribuée aux personnes détenues présentant un risque moyen, qui ont accès aux programmes offerts dans l'établissement et bénéficient d'un accès limité aux programmes offerts à l'extérieur. Ces personnes séjournent habituellement dans des établissements en milieu fermé; toutefois, elles peuvent participer à des programmes supervisés dans la localité.

**Sécurité maximale** – Cote attribuée aux personnes détenues présentant le plus grand risque, qui peuvent bénéficier d'un accès limité aux programmes, car elles ne peuvent pas quitter l'établissement. Ces personnes séjournent dans des établissements en milieu fermé.

**Contrebande d'objets dangereux** – Contrebande de tout objet qui peut menacer la sécurité des personnes détenues ou du personnel. Il peut s'agir d'armes, d'articles pouvant servir à une évasion et de matériel de tatouage.

**Contrebande de substances enivrantes** – Contrebande de tout type de substances enivrantes, comme l'alcool, les médicaments d'ordonnance, les drogues illicites ou l'alcool de fabrication artisanale.

**Contrebande d'articles interdits** – Contrebande d'articles qui ne sont pas permis dans les établissements, notamment le tabac, les articles excédentaires et certains aliments.

**Isolement préventif** – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée pour sa propre sécurité et la sécurité d'autrui. Cette mesure peut être employée en cas de problèmes comportementaux ou de détention préventive lorsqu'il n'y a pas d'autre solution raisonnable.

**Isolement disciplinaire** – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée comme mesure corrective en réponse à des accusations internes en vertu de l'article 18 de la Loi sur les services correctionnels.

**Isolement médical** – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée en raison d'une blessure ou d'un problème de santé.

**Peine discontinue** – Peine d'emprisonnement qu'une contrevenante ou un contrevenant doit purger au cours de périodes distinctes plutôt que sur une seule période. La plupart du temps, ces peines sont purgées les fins de semaine, ce qui permet à la contrevenante ou au contrevenant de garder un emploi durant la semaine.

# Introduction

---

En juin 2015, le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics a déposé un rapport au sujet de l'examen du rapport de 2015 du vérificateur général à l'Assemblée législative sur les services correctionnels au Nunavut. Ce rapport traitait de plusieurs problèmes soulevés par le Bureau du vérificateur général (BVG) et formulait des recommandations clés pour corriger ces lacunes.

La première recommandation était que le ministère de la Justice élabore un plan d'action complet et détaillé pour répondre aux recommandations du BVG. Déposé à l'automne 2015, le Plan d'action pour les Services correctionnels au Nunavut est une vaste stratégie visant à améliorer les services correctionnels du territoire. Dans ce plan et dans sa réponse au comité permanent, la Division des services correctionnels s'est engagée à déposer un rapport annuel, dont le premier a été produit pour 2015-2016.

Conformément à son engagement, la division a inclus dans son rapport annuel 2017-2018 des renseignements précis sur ses services, ses programmes et son effectif pour l'exercice financier, notamment :

- le nombre de personnes détenues dans chaque établissement, et leur répartition par niveau de sécurité (minimale, moyenne, maximale);
- le nombre de fouilles dans des cellules et de cas de contrebande dans chaque établissement, et les initiatives d'analyse des tendances liées à la contrebande dans les établissements;
- le nombre de placements en isolement, par types;
- le nombre d'employées et d'employés permanents et occasionnels et de postes vacants, par établissements;
- les dépenses liées aux heures supplémentaires et aux employés occasionnels;
- les initiatives visant à évaluer l'efficacité des programmes de réadaptation quant à la réduction du taux de récidive;
- les programmes de réadaptation offerts aux personnes détenues, par établissements et par types;
- les initiatives d'intégration des valeurs sociétales inuites;
- les services de santé mentale offerts aux personnes détenues et récemment libérées des établissements correctionnels, par établissements.

## **Vision des Services correctionnels**

Le personnel des Services correctionnels du Nunavut est dévoué et respectueux, fidèle aux valeurs sociétales inuites, représentatif de la population du Nunavut et soucieux de la sécurité publique; il offre des programmes novateurs et adaptés sur le plan culturel en vue d'encadrer et de superviser les Nunavummiutes et Nunavummiuts qui ont des démêlés avec la justice.

## **Énoncé de mission**

Les Services correctionnels du Nunavut œuvrent activement à renforcer la sécurité et la santé de la population en favorisant la responsabilité et l'autonomie des personnes contrevenantes nunavoises et en gérant les risques de la manière la moins restrictive possible.

# Admissions des personnes détenues

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'admissions dans les établissements correctionnels du Nunavut et de l'extérieur. Une personne détenue est comptée une seule fois par établissement, même s'il se peut qu'elle ait été admise dans plusieurs établissements.

On note une baisse marquée des transferts à l'extérieur du territoire de 2015-2016 à 2016-2017. En effet, en 2015-2016, on compte 154 admissions à l'extérieur du territoire, et en 2016-2017, 106 – soit une baisse de 31 %. En 2017-2018, cette tendance s'est poursuivie : les admissions à l'extérieur du territoire sont passées de 106 à 82 (soit une baisse de 22 %).

Les pourcentages ci-dessous indiquent la baisse ou la hausse des admissions dans chaque établissement par rapport à l'exercice précédent. Par exemple, les admissions au CCRB sont passées de 341 à 358 en 2016-2017 – soit une hausse de 5 %.

<b>Admissions (2017-2018)</b>			
CCRB	CENTRE MAKIGIARVIK	CGRI	CCFN
358 (+5 %)	198 (+27,7 %)	152 (-3,2 %)	36 (+28,6 %)
CKI	CRC	CDJC	<b>TOTAL</b>
23 (-23,3 %)	36 (-16,3 %)	14 (-48,1 %)	<b>817</b>

<b>Admissions à l'extérieur du territoire (2017-2018)</b>		
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	ONTARIO	COLOMBIE- BRITANNIQUE
49 (-10,9 %)	32 (-33,3 %)	1 (-66,6 %)

<b>Admissions dans des camps éloignés (2017-2018)</b>
21 (+5 %)

# Cotes de sécurité

Les cotes de sécurité des personnes peuvent être modifiées à tout moment en fonction de leur comportement ou d'un changement de leur statut. Pour cette raison, les tableaux suivants présentent les données telles qu'elles étaient au premier jour de chaque mois, et non les totaux mensuels.

Les chiffres du Centre correctionnel de la région de Baffin incluent ceux du Centre Makigiarvik.

## *Sécurité minimale*

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité minimale sont celles présentant le risque le plus faible. Elles ont accès à tous les programmes offerts dans leur établissement et la localité. Ces personnes peuvent séjourner dans des établissements de garde en milieu fermé ou en milieu ouvert. Les cotes de sécurité minimale sont souvent accordées aux personnes détenues qui n'ont pas commis d'infraction avec violence ou ont eu peu d'incidents en établissement, voire aucun.

Tous les établissements du territoire accueillent des personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale.

Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	33	10	9	2	3	0
MAI	34	12	8	2	1	0
JUIN	33	9	10	3	2	0
JUILLET	41	10	8	2	4	2
AOUT	39	11	8	9	5	0
SEPTEMBRE	36	10	10	7	6	0
OCTOBRE	41	8	11	6	7	0
NOVEMBRE	39	10	12	6	5	0
DÉCEMBRE	46	12	12	5	4	0
JANVIER	36	17	11	5	5	1
FÉVRIER	45	11	12	5	3	0
MARS	39	13	11	4	2	0
<b>MOYENNE</b>	<b>38,5</b>	<b>11,1</b>	<b>10,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>	<b>0,3</b>

## *Sécurité moyenne*

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité moyenne ont accès aux programmes de l'établissement, mais bénéficient d'un accès limité aux programmes offerts dans la localité – ceux-ci doivent être supervisés. Les personnes détenues ayant une telle cote séjournent presque exclusivement dans des établissements en milieu fermé. La cote de sécurité moyenne est souvent attribuée aux

personnes détenues qui ne se plient pas toujours aux règles de l'établissement, ainsi qu'aux personnes qui ont commis des infractions avec violence.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin et le Centre de guérison de Rankin Inlet accueillent des hommes adultes ayant une cote de sécurité moyenne. Le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut et le Centre de détention pour jeunes contrevenants accueillent des personnes de toutes les cotes de sécurité.

Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité moyenne, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	26	19	0	0	4	0
MAI	19	18	0	0	3	0
JUIN	31	29	0	0	3	0
JUILLET	30	26	0	0	3	0
AOUT	37	24	0	0	2	0
SEPTEMBRE	29	22	0	0	6	0
OCTOBRE	29	19	0	0	5	0
NOVEMBRE	28	24	0	0	4	0
DÉCEMBRE	34	29	0	0	5	0
JANVIER	32	26	0	0	6	0
FÉVRIER	31	25	0	0	6	0
MARS	24	23	0	0	5	0
<b>MOYENNE</b>	<b>29,2</b>	<b>23,7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4,3</b>	<b>0</b>

### *Sécurité maximale*

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité maximale jouissent d'un accès limité aux programmes pénitentiaires, car elles ne peuvent pas quitter l'établissement. En outre, elles ne peuvent pas participer à des programmes dans la localité. Ces personnes séjournent uniquement dans des établissements en milieu fermé. La cote de sécurité maximale est attribuée aux personnes détenues qui ont eu un grand nombre d'incidents en établissement, constituent une menace pour la sécurité publique ou présentent un risque d'évasion.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin est le seul établissement du territoire qui accueille des hommes adultes ayant une cote de sécurité maximale. Le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut et le Centre de détention pour jeunes contrevenants accueillent des personnes de toutes les cotes de sécurité.



Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité maximale, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	12	0	0	0	4	4
MAI	18	0	0	0	2	3
JUIN	21	0	0	0	3	3
JUILLET	20	0	0	0	1	1
AOUT	17	0	0	0	2	3
SEPTEMBRE	23	0	0	0	1	3
OCTOBRE	18	0	0	0	2	3
NOVEMBRE	22	0	0	0	1	3
DÉCEMBRE	18	0	0	0	0	3
JANVIER	24	0	0	0	0	2
FÉVRIER	18	0	0	0	0	1
MARS	25	0	0	0	1	1
<b>MOYENNE</b>	<b>19,7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,4</b>	<b>2,5</b>

# Récidive dans les Services correctionnels

---

La récidive est souvent décrite comme une rechute dans un comportement criminel. En 2017-2018, la Division des services correctionnels du Nunavut a élaboré un indicateur afin de mesurer la récidive.

*La récidive se définit comme un retour sous la surveillance correctionnelle du territoire à la suite d'une nouvelle condamnation dans les deux ans qui suivent :*

- *une peine de probation ou de sursis de six mois ou plus;*
- *une peine d'emprisonnement dans le territoire de six mois ou plus.*

La Division des services correctionnels dispose d'un système électronique qui recense les chiffres liés aux taux de récidive. Cependant, elle a besoin d'une statisticienne ou d'un statisticien pour extraire et interpréter ces données. En 2018-2019, elle mobilisera les ressources nécessaires pour mener à bien un projet sur la récidive dans le territoire.

Ce projet consistera à compiler les taux de récidive pour les exercices allant de 2005 à 2016 à la lumière de ce nouvel indicateur. Après ce travail massif d'analyse de données, la division mettra à jour les taux de récidive chaque année à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Ces taux seront présentés dans le rapport annuel 2018-2019.

# Programmes de réadaptation et évaluation

---

Les Services correctionnels du Nunavut offrent cinq types de programmes de réadaptation. Le ministère de la Justice n'a pas la capacité de mesurer l'efficacité de ces programmes.

Les catégories sont les suivantes :

**Programmes correctionnels** – Programmes abordant des facteurs qui ont été reliés au comportement criminel. Les personnes détenues qui participent à ces programmes apprennent et mettent en pratique les compétences et stratégies dont elles ont besoin pour éviter de commettre d'autres crimes. Ces compétences et stratégies les aident à réussir leur réinsertion sociale après leur libération.

**Programmes traditionnels** – Programmes qui contribuent à la connaissance, à la transmission, à la compréhension et au développement de compétences traditionnelles inuites. Ces programmes sont ancrés dans les valeurs sociétales inuites et répondent aux besoins des personnes détenues inuites sur le plan des traditions et de l'identité.

**Programmes sociaux** – Programmes qui permettent aux personnes détenues d'acquérir les compétences, connaissances et expériences dont elles ont besoin pour leur épanouissement personnel et social. Ces programmes peuvent prendre différentes formes. Ils peuvent être informatifs et structurés, ou informels et comprendre des activités de loisir.

**Programmes professionnels** – Programmes qui préparent les personnes détenues à travailler dans la localité après leur libération.

**Programmes de formation** – Programmes qui permettent aux personnes détenues d'acquérir des compétences de base en lecture et en écriture, des aptitudes aux études et des compétences en développement personnel.

## *Évaluation des programmes*

Les Services correctionnels du Nunavut évaluent les programmes au cas par cas en fonction des besoins de chaque personne détenue. Les bénéfices des différents programmes peuvent être plus ou moins importants en fonction de l'investissement de la personne détenue et du caractère adapté du programme. À l'aide de fiches d'observation individualisées, le personnel des programmes évalue la participation et l'investissement des personnes détenues afin de planifier leur libération éventuelle. Les Services correctionnels communautaires élaborent actuellement un outil d'évaluation des besoins de la clientèle pour mieux répondre à ses besoins lorsqu'elle retourne à la vie civile et mettre en place une surveillance et des activités appropriées. Ils étudient également les options qui s'offrent à eux pour

évaluer les programmes de façon plus systématique, mais ce travail nécessitera des recherches, des données et des ressources supplémentaires. Le projet sur la récidive susmentionné orientera le processus d'évaluation systématique quand ces deux projets seront bien avancés.

Programmes de réadaptation des Services correctionnels du Nunavut (2017-2018)			
Centre correctionnel de la région de Baffin et Centre Makigiarvik		Centre Uttaqvik	
Type	Programme	Type	Programme
<b>Programmes correctionnels</b>	Programme de gestion de la colère Alternatives to Violence Programme de traitement de la dépendance Inside Out Programme de traitement de la toxicomanie	<b>Programmes correctionnels</b>	Counselling en matière de santé mentale  Alcooliques anonymes Programme communautaire de maintien des acquis <sup>1</sup> Guérir et apprendre ensemble au Nunavut
<b>Programmes traditionnels</b>	Counselling par des aînées et aînés Programme de compétences culturelles inuites Programme de sculpture	<b>Programmes traditionnels</b>	Counselling par des aînées et aînés Programme de sculpture Programme de compétences culturelles inuites
<b>Programmes sociaux</b>	Programme de musique Programme d'art Compétences de vie  Programme parental Inunnguiniq	<b>Programmes sociaux</b>	Rencontres Le saviez-vous? Compétences de vie Programme d'enseignement Pilimmaksarniq <sup>2</sup>  Programme de sculpture
<b>Programmes professionnels</b>	Programme de placement dans une équipe d'aide à la localité <sup>3</sup> Tutorat préparatoire à l'exercice d'un métier	<b>Programme professionnel</b>	Programme de travail
<b>Programme de formation</b>	Programme d'enseignement	<b>Programmes de formation</b>	Programme Kisarvik <sup>4</sup> Rattrapage scolaire (préparation à la formation générale)
Centre correctionnel pour femmes du Nunavut		Centre Kugluktuk Ilavut	
Type	Programme	Type	Programme
<b>Programmes correctionnels</b>	Counselling en matière de santé mentale Formation sur la gestion de soi et le rétablissement  Programme Alternatives to Violence Relations saines	<b>Programme correctionnel</b>	Guérir et apprendre ensemble au Nunavut
<b>Programmes traditionnels</b>	Counselling par des aînées et aînés	<b>Programmes traditionnels</b>	Programme d'activités dans la nature Programme de sculpture Counselling par des aînées et aînés  Compétences traditionnelles

<sup>1</sup> Le programme communautaire de maintien des acquis comprend 17 séances sur les facteurs dynamiques liés aux comportements criminels et 4 séances sur la délinquance sexuelle.

<sup>2</sup> Le programme d'enseignement Pilimmaksarniq enseigne aux participants à nouer des relations saines grâce à des techniques efficaces de communication et de résolution de problèmes.

<sup>3</sup> Le programme de placement dans une équipe d'aide à la localité permet aux détenus hommes d'accéder aux installations de la municipalité d'Iqaluit en échange de leur participation à des projets d'embellissement de la localité (réparation de routes, installation de panneaux de signalisation, projets de travaux publics, etc.).

<sup>4</sup> Offert par le Nunavut Fisheries and Marine Training Consortium, le programme Kisarvik est un programme de 12 semaines qui permet aux participants d'acquérir des aptitudes à l'emploi et à la vie quotidienne dans le but d'intégrer le marché du travail.

	Programme de compétences culturelles inuites Programme de couture Programme d'activités dans la nature		Programme de couture Préparation des aliments traditionnels Fabrication ou réparation du matériel de chasse
<b>Programmes sociaux</b>	Discussions sur la santé Visites à la bibliothèque (Bibliothèque du centenaire d'Iqaluit) Programme d'enseignement Pilimmaksarniq	<b>Programmes sociaux</b>	Discussions sur la santé
		<b>Programmes de formation</b>	Programme de travail
<b>Programmes de formation</b>	Tutorat préparatoire à l'exercice d'un métier Programme de travail	<b>Centre de détention pour jeunes contrevenants</b>	
		Type	Programme
<b>Programme de formation</b>	Rattrapage scolaire (préparation à la formation générale)	<b>Programmes correctionnels</b>	Guérir et apprendre ensemble au Nunavut Gestion de l'humeur Compétences en prévention de la violence
<b>Centre de guérison de Rankin Inlet</b>			
Type	Programme		Programme cognitivo-comportemental Résolution de conflits Gestion de la colère Gestion de l'agressivité Gestion de la dépression
<b>Programmes correctionnels</b>	Programme RU Addictions Alcooliques anonymes Relations saines et gestion de la colère Counselling en matière de santé mentale Groupe pour hommes		Répercussions sur la victime Traitement de la toxicomanie pour les jeunes Relations saines
<b>Programmes traditionnels</b>	Programme de sculpture Programme d'activités dans la nature Counselling par des aînées et aînés Programme de couture	<b>Programmes traditionnels</b>	Programme d'activités dans la nature
			Programme de compétences culturelles inuites Programme d'enseignement par des aînées et aînés
<b>Programmes sociaux</b>	Programme des parcs <sup>5</sup> Étude biblique Programme d'enseignement Pilimmaksarniq	<b>Programmes sociaux</b>	Art-thérapie Compétences de vie Préparation à la vie de jeune adulte
		<b>Programme professionnel</b>	Programme de charpenterie
<b>Programmes de formation</b>	Programme Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour adultes Programme de lecture et d'écriture Aztec	<b>Programme de formation</b>	Programme d'études secondaires

<sup>5</sup> Le programme des parcs est un programme de travail estival dans le cadre duquel des personnes détenues ayant une cote de sécurité moyenne nettoient et remettent en état des parcs dans leur localité.

# Valeurs sociétales inuites dans les Services correctionnels

---

L'intégration des valeurs sociétales inuites aux pratiques correctionnelles est une priorité pour la division, qui a à cœur d'élaborer des formations et des politiques destinées au personnel qui reposent sur ces valeurs. En outre, la division est tenue d'offrir aux personnes détenues un encadrement et des programmes adaptés sur le plan culturel.

Cette section a été séparée en quatre parties pour mettre en évidence les différences : la formation du personnel, les programmes traditionnels destinés aux personnes détenues, et les politiques et pratiques.

La première partie a été ajoutée en 2017-2018 et porte sur le comité Tassiuarjuaqmi Mamisarviksamik Qanurturtiit récemment mis sur pied par les Services correctionnels.

## *Tassiuarjuaqmi Mamisarviksamik Qanurturtiit*

En 2017-2018, les Services correctionnels ont mis sur pied un comité composé d'ainées et d'ainés, appelé Tassiuarjuaqmi Mamisarviksamik Qanurturtiit, dont le mandat consistait au départ à évaluer la configuration du Centre correctionnel de guérison du Qikiqtani. Il devait s'assurer que l'établissement respectait bien son principe fondamental de « centre de guérison », c'est-à-dire qu'il favorisait la réadaptation et était adapté à la culture des personnes détenues. Ce travail a permis aux Services correctionnels du Nunavut d'en savoir plus sur le contexte culturel de l'établissement.

Au fil du temps, le comité a commencé à jouer un rôle actif dans l'examen et l'élaboration des programmes, des formations et des politiques de la Division des services correctionnels. Une de ses principales missions est d'assurer la dotation en personnel des établissements correctionnels existants et futurs. Une partie de son travail consiste également à élaborer un programme d'orientation culturelle pour les travailleuses correctionnelles et travailleurs correctionnels.

Le comité est composé de six ainées ou aînés qui résident actuellement dans la région du Qikiqtaaluk et qui ont tous une expérience de travail ou de bénévolat dans un établissement correctionnel du territoire. Leur rôle est de défendre les droits des personnes détenues ou ayant été détenues, en tenant compte du fait qu'elles font partie des personnes les plus vulnérables du Nunavut.

Du 12 au 14 juin 2017, une partie du Tassiuarjuaqmi Mamisarviksamik Qanurturtiit s'est rendue au Centre de guérison de Rankin Inlet afin de discuter avec des membres du personnel et de la localité ainsi qu'avec des ainées et aînés des types d'initiatives mises en place dans l'établissement.

En dépit de sa jeune existence, le Centre de guérison de Rankin Inlet est parvenu à établir des partenariats locaux solides et fait aujourd'hui partie intégrante de l'identité de Rankin Inlet. Les discussions ont notamment porté sur les réussites du nouvel établissement et sur les défis qu'il doit surmonter. Plusieurs grands enjeux ont été dégagés en matière d'infrastructures, de dotation en personnel, de politiques et de programmes.

Le contenu des rencontres est détaillé dans le rapport 2017 sur la visite du comité Tassiujarjuaqmi Mamisarviksamik Qanurturtiit au Centre de guérison de Rankin Inlet.



### *Formation du personnel*

La formation est une fonction clé de la Division des services correctionnels visant à promouvoir et à enseigner les valeurs sociétales inuites. La formation correctionnelle est ancrée dans la valeur *pilimmaksarniq/pijariuqsarniq* – le développement des compétences par la pratique, l’effort et l’action.

La formation du personnel appuie l’un des principaux objectifs des Services correctionnels : promouvoir et encourager l’embauche d’Inuites et d’Inuits du Nunavut. En 2017-2018, la division a continué d’investir dans la formation et le mentorat et de les favoriser afin de préparer les membres du personnel à occuper des postes de supervision ou de gestion à l’avenir. La plupart des formations offertes sont axées sur la sécurité afin que le personnel ait la confiance et la capacité nécessaires pour s’acquitter de ses tâches.

Les tableaux ci-dessous présentent le détail de la formation offerte à tout le personnel correctionnel (permanent, occasionnel ou de relève) en mettant l’accent sur les enseignements culturels et ceux propres au Nunavut.

## Guérir et apprendre ensemble au Nunavut (modules 1 et 2)

Description	Les deux premiers modules de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut traitent de la communication et des interactions collaboratives avec les personnes détenues. Le personnel acquiert des compétences spécialisées, notamment en interrogation, en counselling, en animation et en prestation de programmes, et des techniques appliquées de gestion des cas. La formation est adaptée à la culture, comme les stratégies de la théorie du contrôle perceptuel sont liées aux valeurs sociétales inuites. Ainsi, le personnel bénéficiaire et les personnes détenues pourront facilement cerner les stratégies présentées et s’y identifier. Le module 1 porte sur l’établissement de relations respectueuses et la réduction des conflits. Le module 2 fait suite au premier module en fournissant des outils et des stratégies pour les interactions avec les personnes détenues ayant des problèmes cognitifs et comportementaux causés par la toxicomanie, l’alcoolisation foetale (ETCAF) ou des traumatismes.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel développe des compétences en communication et en gestion des cas par le mentorat et la pratique ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ), suit la formation en équipe et acquiert des compétences visant à réduire les conflits et le stress dans le cadre de son travail ( <b>piliriqatigiinniq/ikajuqatigiinniq</b> ), et apprend à établir des relations respectueuses avec les personnes détenues ( <b>inuuqatigiitsiarniq</b> ). Enfin, les membres du personnel passent quatre jours ensemble à interagir et à échanger ( <b>tunnganarniq</b> ).

## Programme d’enseignement Pilimmaksarniq (module 3)

Description	Le troisième module de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut vise à former le personnel à enseigner les compétences présentées dans les modules 1 et 2 aux personnes détenues et à la clientèle. Les membres du personnel deviennent des formatrices et formateurs qui montrent aux personnes détenues comment nouer des relations saines par une communication efficace et la résolution de problèmes. De nouvelles leçons s’ajoutent constamment, et chacune d’elle porte sur une des huit valeurs sociétales inuites.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel donne des conseils aux personnes détenues sur l’établissement de relations positives et respectueuses ( <b>inuuqatigiitsiarniq</b> ), le personnel et les personnes détenues parlent de leurs expériences concernant les valeurs sociétales inuites et les leçons du programme d’enseignement Pilimmaksarniq ( <b>tunnganarniq</b> ), le personnel enseigne aux personnes détenues les compétences qu’il a acquises dans les modules 1 et 2 de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ) et enfin, il collabore avec les personnes détenues pour favoriser leur réinsertion dans la société ( <b>piliriqatigiinniq/ikajuqatigiinniq</b> ).

## Premiers soins en santé mentale pour les habitantes et habitants du Nord

Description	Programme d’accréditation de trois jours, la formation en premiers soins en santé mentale pour les habitantes et habitants du Nord prépare le personnel à venir en aide aux personnes aux prises avec divers problèmes de santé mentale et à les mettre en contact avec des ressources à long terme. Élaborée conjointement par le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, la formation enseigne des compétences dans le contexte du Nord. En plus des premiers soins en santé mentale, le cours aborde des problématiques telles que l’isolement, le trouble affectif saisonnier, les traumatismes liés aux déplacements forcés et les pensionnats.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel apprend à communiquer de façon respectueuse et à prendre soin des personnes sous contrainte mentale ( <b>inuuqatigiitsiarniq</b> ), à offrir un soutien en santé mentale aux personnes détenues et à la clientèle ( <b>pijitsirniq</b> ), et à faire preuve d’ingéniosité en utilisant des formes de soutien propres aux populations du Nord ( <b>qanuqtuurniq</b> ).



## Formation d'orientation culturelle inuite

Description	En 2016-2017, la Division des services correctionnels a continué d'étudier les options lui permettant d'intégrer les valeurs sociétales inuites au programme d'orientation pour les nouvelles recrues ainsi que le personnel bénéficiaire et non bénéficiaire intéressé. La formation d'orientation culturelle vise à insuffler un sentiment de respect et de compréhension des traditions, de la culture, de l'histoire et de la langue inuites.
Intégration des valeurs sociétales inuites	La formation insuffle un sentiment de respect et de compréhension de la population inuite et de sa culture ( <b>inuuqatigiitsiarniq</b> ), encourage le personnel non bénéficiaire à participer et à apprendre du personnel bénéficiaire ( <b>tunnganarniq</b> ), enseigne l'histoire, les traditions et la langue inuites ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ), donne au personnel bénéficiaire la chance de faire valoir ses compétences et connaissances en dehors d'une classe traditionnelle ( <b>qanuqtuurniq</b> ) et enseigne au personnel le respect et le soin de l'environnement dans le cadre d'une excursion ( <b>avatittinnik kamatsiarniq</b> ).

## Formation supplémentaire

Orientation de base (mentorat du personnel)	Le stage d'observation obligatoire de 10 jours pour les nouvelles recrues de première ligne leur permet de se familiariser avec les activités de sécurité et les établissements. <i>(120 heures)</i>
Premiers soins/RCR	Certificat de secourisme élémentaire et attestation de compétence en RCR. <i>(15 heures)</i>
SIMDUT	Attestation de base du SIMDUT. <i>(8 heures)</i>
Formation sur le SGD	Formation sur le Système de gestion des délinquants (SGD), notamment sur la production de registres et de rapports. <i>(16 heures)</i>
JIBC – module 1	Formation offerte par le Justice Institute of British Columbia (JIBC) qui couvre une orientation de base des Services correctionnels, des lois et des directives. <i>(30 heures)</i>
JIBC – module 2	Formation offerte par le JIBC qui porte sur les fonctions essentielles des agentes correctionnelles et des agents correctionnels, notamment les rondes, les dénombrements et les fouilles. <i>(30 heures)</i>
JIBC – module 3	Formation offerte par le JIBC qui s'inscrit dans la continuité du module 2 et porte sur les interventions en situation d'urgence, les techniques verbales de désamorçage et l'utilisation de la force. <i>(30 heures)</i>
Formation du personnel de supervision des services correctionnels	Formation visant à présenter aux superviseuses et superviseurs des services correctionnels les méthodes de gestion de crise et de leadership de première ligne reposant sur l'adoption d'un style de gestion « d'influence ». <i>(30 heures)</i>

## Programmes traditionnels destinés aux personnes détenues

Counselling par des aînées et aînés	
Établissement	Tous les établissements
Description	Les aînées et aînés de la localité (employées par l'établissement ou rémunérées sous forme d'honoraires) offrent aux personnes détenues du counselling individuel ou en groupe. Les personnes détenues peuvent aussi profiter de l'occasion pour acquérir des compétences traditionnelles, écouter des légendes inuites ou discuter de liens familiaux.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux personnes détenues à respecter les autres ainsi qu'à établir et à entretenir des relations ( <b>innuqatigiitsiarniq</b> ), et leur permet d'acquérir diverses compétences et connaissances par la discussion et la pratique ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq, avatittinnik kamatsiarniq</b> ).

Programme de compétences culturelles inuites (PCCI)	
Établissement	CCRB, Centre Makigiarvik, CCFN, CDJC, CRC
Description	Le personnel des Services correctionnels propose aux personnes détenues des activités dans la nature, comme chasser, pêcher, s'occuper d'animaux et camper. De plus, les personnes détenues passent du temps dans le garage du PCCI, où elles apprennent à fabriquer des outils traditionnels et tirent des enseignements culturels.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux personnes détenues le respect et le soin de la terre et des animaux ( <b>avatittinnik kamatsiarniq</b> ), leur apprend à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans la nature ( <b>qanuqtuurniq</b> ) et leur permet d'acquérir des compétences de survie dans la nature et des compétences traditionnelles par l'observation et la pratique ( <b>Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ); enfin, les équipes du PCCI apprennent au fil du temps à travailler ensemble et à atteindre des objectifs en ayant des discussions ouvertes et inclusives ( <b>Tunnganarniq, Aajiiqatigiinni, piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni</b> ).

## Programme de sculpture

Établissement	Centre Makigiarvik, CGRI, CKI, CRC
Description	Les détenus (avec l'aide d'ainés ou du personnel) enseignent et acquièrent ensemble des compétences en sculpture. Ces compétences sont précieuses pour les détenus qui ont ainsi une source de revenus pour contribuer à subvenir aux besoins de leur famille et payer les amendes imposées par le tribunal pendant leur incarcération. Elles constituent aussi une aptitude professionnelle utile pour les détenus non scolarisés après leur libération.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenus acquièrent diverses compétences en sculpture par l'observation, le mentorat et la pratique ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ), et subviennent aux besoins de leur famille pendant leur incarcération ( <b>pijitsirniq</b> ).

## Programme de couture

Établissement	CCFN, CGRI
Description	Les détenues travaillent avec une aînée de la localité pour concevoir et créer des vêtements pour elles-mêmes et leur famille. Non seulement l'aînée leur apprend à coudre, mais elle leur donne aussi souvent des conseils et un soutien émotionnel tandis qu'elles font leurs projets.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenues acquièrent des techniques de couture traditionnelles auprès de l'aînée ( <b>pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ), s'offrent un soutien émotionnel mutuel par des discussions ouvertes et inclusives ( <b>Tunnganarniq</b> ), apprennent à se respecter et à prendre soin les unes des autres ( <b>innuqatigiitsiarniq</b> ), et cousent des vêtements pour leur famille ( <b>Pijitsirniq</b> ).

## Programme d'activités dans la nature

Établissement	CKI, CGRI
Description	En l'absence du Programme de compétences culturelles inuites, ces deux établissements situés à l'extérieur d'Iqaluit ont mis en place un programme d'activités dans la nature. En collaboration avec le personnel, les aînés et les chasseurs de la localité, le programme propose des expéditions de chasse et d'autres activités dans la nature.

Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux détenus le respect et le soin de la terre et des animaux ( <b>avatittinnik kamatsiarniq</b> ), leur apprend à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans la nature ( <b>qanuqtuurniq</b> ), et leur permet d'acquérir des compétences de survie dans la nature et des compétences traditionnelles par l'observation et la pratique ( <b>Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ).
--	---

## Compétences traditionnelles

Établissement	CKI, CGRI
Description	Le CKI et le CGRI offrent divers programmes de compétences traditionnelles selon les saisons et le type de résidents. Au CGRI, le personnel a élaboré des programmes de fabrication de <i>panna</i> et de construction d'iglous et de cabanes. Au CKI, le personnel et les aînés de la localité offrent des programmes de couture, de préparation des aliments traditionnels, et de fabrication ou de réparation d'équipement de chasse.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux détenus à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité à l'aide de l'équipement disponible ( <b>qanuqtuurniq</b> ), leur permet d'acquérir diverses compétences traditionnelles par l'observation, la pratique et l'effort ( <b>Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq</b> ), et leur apprend à collaborer avec le personnel, les aînés et d'autres détenus pour accomplir des tâches et des objectifs ( <b>piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni, Aajiqatigiinni</b> ).

## Politiques et pratiques

À l'heure actuelle, les politiques correctionnelles intègrent les valeurs sociétales inuites de façon limitée. Toutefois, si elle est adoptée, la nouvelle Loi sur les services correctionnels de 2018-2019 comprendra les modifications nécessaires à l'intégration de ces valeurs. Lorsque ces changements auront été apportés, les Services correctionnels mettront à jour leurs directives et règlements pour que toutes les politiques tiennent compte de ces importantes améliorations.

En attendant, les établissements correctionnels s'engagent à intégrer les valeurs sociétales inuites à leur pratique quotidienne. Les tableaux suivants présentent des exemples de ces pratiques.

Visites d'ainées et aînés	
Établissement	CCFN, CGRI
Pratique	Au CCFN, les détenues visitent le qammaq des aînés à Iqaluit pour rendre service et tenir compagnie aux personnes âgées qui y résident. Les détenues discutent avec elles, écoutent des histoires et des légendes traditionnelles ou développent des compétences. Elles aident aussi les personnes âgées à faire de petites tâches dans le centre. À Rankin Inlet, les détenus qui font partie d'une équipe d'aide à la localité rendent visite aux aînés et aînées de la localité qui ont besoin d'aide pour déneiger leur terrain ou effectuer de petites réparations.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les personnes détenues établissent des relations avec les aînés et aînées de la localité, et ces relations peuvent perdurer après leur incarcération ( <b>innuqatigiitsiarniq</b> ). Les personnes détenues donnent de leur temps et rendent service aux aînés et aînées de la localité ( <b>pijitsirniq</b> ).

Cercles du matin	
Établissement	Centre Makigiarvik, CDJC, CKI
Pratique	Le personnel et les détenus se réunissent chaque matin pour discuter des objectifs et de l'horaire de la journée. La prise de décisions et l'approbation des demandes se font au terme de discussions et par consensus.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenus sont invités à donner leur opinion et à prendre part aux discussions ( <b>tunnganarniq</b> ); les décisions quant aux demandes sont prises en consultation avec les détenus ( <b>aajiqatigiinni</b> ), et le personnel comme les détenus créent un milieu de vie plus stable et plus productif en travaillant ensemble ( <b>piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni</b> ).

## Repas communautaires ou en compagnie d'ainées et aînés

Établissement	CCRB, Centre Makigiarvik, CGRI, CCFN, CKI
Pratique	La viande provenant de la chasse dans le cadre du PCCI ou du Programme d'activités dans la nature est servie lors de repas organisés dans les établissements lors desquels les aînées et aînés ou membres de la population sont invités à manger et à raconter des histoires.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les personnes détenues fournissent de la nourriture et de la viande aux aînées et aînés et aux membres de la population ( <b>pijitsirniq</b> ), les établissements correctionnels deviennent des lieux de rassemblement en incluant les aînées et aînés et les membres de la population ( <b>tunnganarniq</b> ), et les personnes détenues apprennent le respect et le soin des animaux en développant des compétences traditionnelles en chasse ( <b>avatittinnik kamatsiarniq</b> ).

## Soins continus

Établissement	Tous les établissements
Pratique	Souvent, à leur libération, les personnes détenues retournent dans des localités où le soutien émotionnel et mental peut être limité. La transition peut être difficile après la structure et les soins offerts en établissement. Les anciennes personnes détenues sont invitées à communiquer avec un établissement correctionnel lorsqu'elles éprouvent des difficultés, car le personnel y est en poste en tout temps.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel apprend à établir et à maintenir des relations respectueuses et bienveillantes avec les personnes détenues ( <b>innuqatigiitsiarniq</b> ) et à être ouvert et accueillant avec les anciennes personnes détenues qui ont besoin de soutien ( <b>tunnganarniq</b> ). En outre, il doit travailler avec elles et les membres de leur localité pour qu'elles reçoivent des soins adéquats ( <b>piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni</b> ).

# Services de santé mentale dans les Services correctionnels

Années-personnes à temps plein offrant des services de santé mentale (2017-2018)	
Centre correctionnel de la région de Baffin et Centre Makigiarvik	Psychologue
Centre de guérison de Rankin Inlet	Conseillère aînée/conseiller aîné
Centre pour jeunes contrevenants	Conseillère/conseiller en programme (2)
Centre correctionnel pour femmes du Nunavut	Professionnelle/professionnel des services cliniques
Centre Kugluktuk Ilavut	S.O.
Centre Uttaqivik	S.O.

*Tous les établissements comptent sur le soutien d'aînées et aînés de la localité qui sont rémunérés sous forme d'honoraires ou dans le cadre de contrats temporaires.*

## *Partenariat entre les ministères de la Justice et de la Santé*

En 2014, la Division des services correctionnels du ministère de la Justice et la Division de la santé mentale du ministère de la Santé ont mis en branle un partenariat visant à offrir du soutien aux personnes détenues ayant des besoins en santé mentale. Depuis, les deux divisions ont étudié leurs besoins et services communs.

En 2017-2018, le personnel des Services correctionnels a représenté le ministère de la Justice lors de deux projets menés par le ministère de la Santé. Dans le cadre du premier, le groupe de travail sur le genre et les traumatismes de la Division de la santé mentale a élaboré, avec l'aide des Instituts de recherche en santé du Canada, des ressources de soutien adaptées à la culture pour les personnes ayant vécu un traumatisme. Le second consistait à effectuer, sous la houlette du Secrétariat de la qualité de vie, une étude de faisabilité sur le traitement de la dépendance et des traumatismes au Nunavut.

## *Centre correctionnel de la région de Baffin et Centre Makigiarvik*

En 2017-2018, le poste de psychologue du Centre correctionnel de la région de Baffin est resté vacant. Pendant cette période, le professionnel des services cliniques à temps plein du Centre de détention pour jeunes contrevenants a fourni des services de counselling aux adultes détenus ayant besoin d'un soutien psychologique régulier. Les personnes détenues continuent d'être évaluées par des équipes psychologiques itinérantes constituées par le ministère de la Santé.

La direction du Centre correctionnel de la région de Baffin s'efforce toujours de pourvoir le poste de travailleur en santé mentale à temps plein. Elle espère également obtenir le financement nécessaire pour recruter une travailleuse ou un travailleur spécialisé en santé mentale à temps plein au Centre

Makigiarvik, après l'embauche pendant un an d'une personne au poste d'infirmier autorisé en santé mentale dans le cadre de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut.

### *Centre de guérison de Rankin Inlet*

Les détenus du Centre de guérison de Rankin Inlet n'ont accès aux services de santé mentale offerts dans la localité qu'en cas d'urgence. Même si l'accès aux services de santé mentale reste actuellement limité, les Services correctionnels, en collaboration continue avec le ministère de la Santé, travaillent à pallier ces lacunes et à recenser les services en santé mentale offerts dans la localité.

Le Centre emploie cependant deux conseillers qui ont de l'expérience en counselling en santé mentale, et des aînés de la localité peuvent offrir du counselling individuel à la demande d'un détenu. On contrôle les détenus à leur arrivée pour évaluer s'ils ont de graves problèmes de santé mentale avant d'accepter le transfert de la GRC.

### *Centre correctionnel pour femmes du Nunavut*

Il n'y a aucun poste en counselling ou en psychologie au Centre correctionnel pour femmes du Nunavut. Des programmes de santé mentale sont offerts par la Division de la santé mentale et de la toxicomanie du ministère de la Santé. Les détenues adultes peuvent également bénéficier des services de counselling du clinicien à temps plein du Centre de détention pour jeunes contrevenants.

### *Centre Kugluktuk Ilavut*

Le Centre Kugluktuk Ilavut a une approche plus traditionnelle et intimiste en matière de santé mentale en raison de sa petite taille et de son emplacement. Généralement, du counselling en santé mentale est offert (en partenariat avec l'infirmier ou infirmière en santé mentale du ministère de la Santé dans la localité) seulement lors de l'admission aux fins d'évaluation ou au besoin.

Ce sont plutôt les aînés et le personnel qui s'occupent de soutenir les résidents du Centre. Un aîné de la localité anime chaque semaine des séances de counselling de groupe. En outre, le personnel du Centre a suivi les trois modules de la formation Guérir et apprendre ensemble au Nunavut, un programme conçu spécialement pour le personnel des Services correctionnels du Nunavut; il est axé sur la communication respectueuse, la résolution efficace de problèmes, l'autodiscipline et la prise de décisions responsables. Il intègre les valeurs sociétales inuites, tout comme la théorie psychologique du contrôle perceptuel.

### *Centre Uttaqivik*

En raison de son effectif restreint, le Centre Uttaqivik compte sur des gens de l'extérieur pour fournir des services de santé mentale. Du counselling en santé mentale est offert aux résidents par le ministère de la Santé et l'Iqaluit Community Tukisigiarvik Society, et du counselling traditionnel est offert par les aînés de la localité. Les résidents peuvent prendre part à l'un ou l'autre des programmes, ou aux deux, à leur guise.



## *Centre pour jeunes contrevenants*

Au cours des dernières années, les cliniciennes et cliniciens, les déléguées et délégués à la jeunesse, et les agentes et agents chargés de la gestion des cas ont constaté une augmentation des problèmes de santé mentale parmi les jeunes incarcérés. Le Centre emploie un clinicien à temps plein sur place qui aide à l'élaboration des plans de traitement, de gestion et de réinsertion des résidentes et résidents ayant des problèmes de santé mentale. Le clinicien joue un rôle crucial pour le Centre puisqu'il fournit des services de counselling et fixe des objectifs de traitement aux jeunes et donne aux déléguées et délégués à la jeunesse un avis et des conseils précieux afin qu'ils aident au mieux ceux ayant des troubles psychologiques et comportementaux. Le ministère de la Santé facilite l'aiguillage vers des infirmières et infirmiers psychiatriques et des psychologues de la localité pour que les jeunes contrevenants continuent de bénéficier des traitements médicamenteux adéquats à leur retour à la vie civile.

Le ministère de la Santé fournit également un soutien aux jeunes incarcérés par l'entremise des services de Grinnell Place et des travailleurs en santé mentale pour les jeunes du Centre Akausisarvik. Au sein de l'établissement, un infirmier de relève effectue des évaluations et élabore des plans de traitement avec l'équipe psychologique itinérante. Le personnel du Centre travaille également en étroite collaboration avec le Bureau du représentant de l'enfance et de la jeunesse pour veiller à ce que les jeunes ayant une maladie mentale qui ont des démêlés avec la justice reçoivent un traitement équitable tout au long du processus judiciaire.

## *Services correctionnels communautaires*

Les Services correctionnels communautaires jouent un rôle essentiel dans la réinsertion sociale d'une personne détenue – particulièrement si cette personne a des besoins en matière de santé mentale. Une personne détenue peut demander des services de counselling en santé mentale ou avec une aînée ou un aîné dans tous les établissements du Nunavut; toutefois, lorsqu'elle retourne dans la société, elle peut avoir de la difficulté à trouver de telles ressources.

Au vu de ce manque de ressources, les Services correctionnels communautaires ont élaboré un outil d'évaluation des risques fondé sur les besoins de la clientèle. Cet outil permet d'évaluer le bien-être émotionnel d'une cliente ou d'un client au moyen de huit enseignements transmis durant la peine de probation. Les agentes et agents correctionnels communautaires sont formés par les superviseuses et superviseurs régionaux des services correctionnels à transmettre chaque enseignement et à fournir des conseils et des services de mentorat à la clientèle. L'évaluation porte également sur les valeurs sociétales inuites, qui sont profondément ancrées dans chaque enseignement.

Ce programme a été instauré en avril 2018, avec l'aide des formatrices et formateurs de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut et à la lumière de la rétroaction de travailleuses et travailleurs de première ligne des groupes de travail. Depuis, deux autres séances de groupe ont été organisées (où chaque région du Nunavut était représentée). Lors de la dernière rencontre, prévue pour septembre 2018, l'outil sera finalisé et les ressources, imprimées.

# Incidents liés à la contrebande

Il y a contrebande quand on trouve une substance interdite ou un objet interdit dans un établissement correctionnel ou sur une personne qui se trouve dans un établissement correctionnel. Tout article de contrebande trouvé est saisi par le personnel correctionnel, qui que soit sa ou son propriétaire.

À l'heure actuelle, les activités de contrebande font l'objet d'un suivi dans le Système de gestion des délinquants (SGD), un programme électronique à la disposition de l'ensemble des membres du personnel correctionnel. Tous les incidents liés à la contrebande sont pleinement consignés et entrés dans le SGD au moyen de rapports. Les données du présent rapport ont été extraites de cette base de données et analysées manuellement.

Il y a trois types de contrebande : la contrebande d'objets dangereux, de substances enivrantes ou d'articles interdits. Les définitions des types de contrebande se trouvent dans le glossaire à la page 4. Selon le type de contrebande, les personnes détenues peuvent être accusées à l'interne en vertu de la Loi sur les services correctionnels ou à l'externe en vertu du Code criminel du Canada.

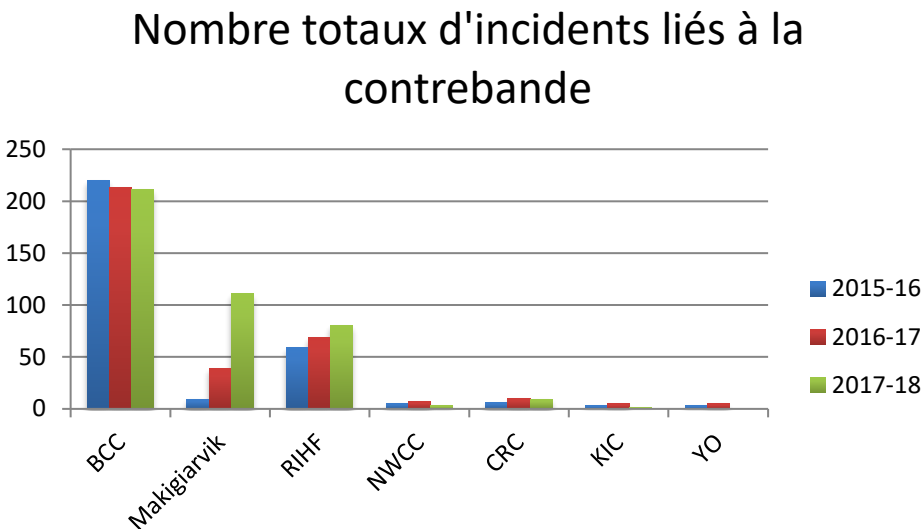
Au Centre correctionnel de la région de Baffin, les taux de contrebande sont beaucoup plus élevés compte tenu des infrastructures physiques inadéquates où séjournent des détenus ayant des cotes de sécurité plus élevées. Dans les maisons de transition correctionnelles, la contrebande de substances enivrantes est le type de contrebande le plus fréquemment détecté en raison des dépistages de drogues réguliers.

Incidents liés à la contrebande dans tous les établissements (2017-2018)					
Établissement/Type de contrebande	Objets dangereux	Substances enivrantes	Articles interdits	Tentatives	TOTAL
Centre correctionnel de la région de Baffin	30	33	109	39	211
Centre de guérison de Rankin Inlet	2	21	57	0	80
Centre Makigiarvik	2	16	93	0	111
Centre Uttaqivik	0	9	0	0	9
Centre correctionnel pour femmes du Nunavut	0	0	3	0	3
Centre Kugluktuk Ilavut	0	1	0	0	1
Centre pour jeunes contrevenants	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>80</b>	<b>262</b>	<b>39</b>	<b>415</b>

## *Analyse des tendances liées à la contrebande*

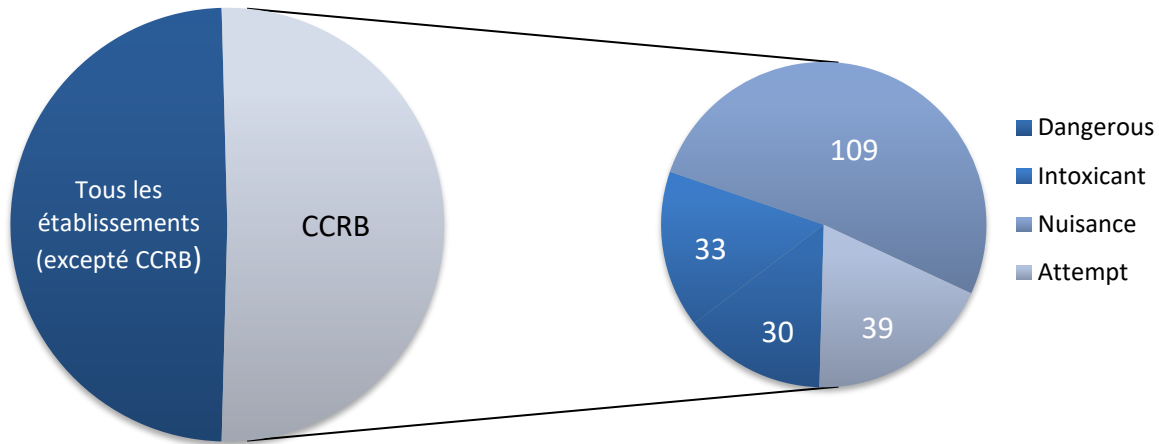
Les taux globaux de contrebande ont augmenté de 14 % de 2015-2016 à 2016-2017 (passant de 305 à 348), et de 19 % de 2016-2017 à 2017-2018 (passant de 348 à 415). En 2017-2018, le nombre d'incidents

liés à la contrebande a diminué dans tous les établissements, à l'exception du Centre Makigiarvik et du Centre de guérison de Rankin Inlet.



En 2017-2018, le Centre correctionnel de la région de Baffin a enregistré une forte hausse du taux d'interception de marchandises par rapport aux deux exercices précédents : +144 % (39 contre 16). Malgré ces changements positifs, le Centre correctionnel de la région de Baffin enregistre tout de même plus d'incidents liés à la contrebande que tous les autres établissements combinés. La contrebande d'articles interdits mise à part, la contrebande de substances enivrantes était le type de contrebande le plus souvent trouvé, suivi de la contrebande d'objets dangereux.

La forte hausse du nombre d'incidents liés à la contrebande au Centre Makigiarvik est vraisemblablement due à l'augmentation de la capacité d'accueil de l'établissement. Comme le nombre de détenus a augmenté de 27,7 % de 2016-2017 à 2017-2018, tous les comportements consignés ont également augmenté. Pour lutter contre ce problème, le Centre Makigiarvik a mis en place le programme InsideOut, qui traite la dépendance et aide les détenus à prendre des décisions prosociales. Au vu du nombre croissant de participants, les Services correctionnels espèrent que ce programme corrigera les comportements négatifs constatés dans ses établissements.



### *Initiatives de contrôle et de réduction de la contrebande*

Des initiatives ont été lancées afin de contrôler et de réduire l'entrée d'articles de contrebande dans les établissements correctionnels. À cette fin, les politiques de visite du Centre correctionnel de la région de Baffin ont été modifiées. On utilise les visites sans contact – où la personne détenue et les visiteurs sont séparés par une vitre ou un grillage – dans le cas des personnes détenues ayant une cote de sécurité élevée qui posent le plus grand risque. De plus, les visiteurs font l'objet d'un contrôle à l'aide d'appareils électroniques, l'objectif étant d'empêcher l'entrée d'objets dangereux sur les lieux.

En 2016-2017, les Services correctionnels ont entamé la phase de conception du centre correctionnel et de ressourcement Qikiqtani. La conception de ce nouvel établissement corrigera certaines des lacunes actuelles du Centre correctionnel de la région de Baffin qui permettent l'entrée d'articles de contrebande. Mentionnons l'aménagement d'espaces pour prendre l'air, les matériaux utilisés dans la construction, et l'emplacement et la séparation des unités.

Les fouilles dans les cellules demeurent l'une des méthodes les plus efficaces de contrôle de la contrebande dans un établissement correctionnel. Toutes les zones des locaux sont fouillées régulièrement pour la sécurité des personnes détenues, du personnel et du public. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de fouilles dans les cellules effectuées en 2017-2018.

Nombre de fouilles dans les cellules en 2017-2018							
	CCRB	Centre Makigiarvik	CGRI	CCFN	CKI	CRC	CDJC
AVRIL	338	242	9	8	12	4	16
MAI	234	374	10	8	12	4	12
JUIN	305	409	10	8	12	4	12
JUILLET	316	391	12	8	12	4	12
AOÛT	364	368	14	8	12	4	12
SEPTEMBRE	288	391	16	8	12	4	12
OCTOBRE	293	253	19	8	12	4	12

NOVEMBRE	319	414	15	8	12	4	12
DÉCEMBRE	311	253	1	8	12	4	8
JANVIER	257	368	17	8	12	4	12
FÉVRIER	436	322	21	8	12	4	4
MARS	437	282	15	8	12	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>3 898</b>	<b>4 067</b>	<b>159</b>	<b>96</b>	<b>144</b>	<b>48</b>	<b>128</b>

## Placement en isolement

Quatre des sept établissements correctionnels du Nunavut ont recours au placement en isolement : le Centre correctionnel de la région de Baffin, le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut, le Centre de guérison de Rankin Inlet et le Centre de détention pour jeunes contrevenants. Dans les trois autres établissements (le Centre Makigiarvik, le Centre Uttaqivik et le Centre Kugluktuk Ilavut), les détenus dont le comportement exige un isolement disciplinaire sont envoyés au CCRB.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin accueille une population importante de détenus ayant une cote de sécurité maximale et a parfois recours à l'isolement pour ces détenus. Compte tenu de l'insuffisance des infrastructures physiques pour les détenus à haut risque, on utilise le placement en isolement préventif comme solution de dernier recours pour garantir la sécurité des détenus, du personnel et du public. En 2017-2018, le Centre correctionnel de la région de Baffin a eu recours à l'isolement préventif 187 fois, dont 39 fois pendant plus de 15 jours :

- isolement volontaire (18);
- le détenu a menacé la sûreté et la sécurité de l'établissement (13);
- isolement protecteur (4)
- isolement médical (4).

En 2017-2018, les Services correctionnels ont recensé et classé les séjours en isolement préventif qui découlent des peines discontinues. Habituellement, dans les provinces du Sud, il existe des unités spéciales pour ce type de détention. Comme le Nunavut n'a pas ce genre d'unités, les personnes détenues qui purgent une peine discontinue la fin de semaine se retrouvent parfois en isolement.

Placements en isolement 2017-2018				
	Isolement préventif	Isolement disciplinaire	Isolement médical	Peine discontinue
CCRB	187	89	14	3
CGRI	32	13	2	0
CCFN	32	0	1	5
CDJC	3	0	0	0

# Effectif des Services correctionnels

Le nombre de postes vacants est demeuré stable autour d'environ 50 années-personnes (50 en 2015-2016, 46 en 2016-2017 et 51 en 2017-2018), ce qui a eu une incidence sur les dépenses associées à l'embauche de personnel occasionnel et de relève.

Le nombre de postes permanents et occasionnels vacants demeure semblable (51:49), car ces postes sont pourvus par du personnel occasionnel durant le processus d'embauche. Les travailleuses et travailleurs de relève remplacent le personnel en congé ou en formation.

La division travaille en partenariat avec le personnel des Ressources humaines du ministère de la Justice et le ministère des Finances pour pourvoir rapidement les postes vacants.

Effectif des Services correctionnels au 31 mars 2018				
	Personnel permanent	Postes permanents vacants	Personnel occasionnel	Personnel de relève
CCRB et Centre Makigiarvik	85	24	29	34
CGRI	45	4	2	22
CCFN	9	3	5	20
CDJC	19	5	2	13
CRC	7	1	5	13
CKI	12	0	0	4
Services correctionnels communautaires	27	10	5	2
Quartier général des Services correctionnels	12	4	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>109</b>
* Le CCRB et le Centre Makigiarvik relèvent de la même structure organisationnelle et partagent tous les services prescrits.				

Effectif total au 31 mars 2018	
Personnel permanent	165
Personnel occasionnel	49
Personnel de relève	109
<b>Total</b>	<b>323</b>

# Dépenses liées aux heures supplémentaires et au personnel occasionnel

---

Comme le Bureau du vérificateur général (BVG) l'a énoncé dans son rapport, le sous-financement du personnel et l'absence d'un cadre de gestion ont entraîné un recours exceptionnel aux heures supplémentaires, aux congés de maladie et aux congés sans solde. Ce phénomène s'est traduit par de constants déficits budgétaires pour les Services correctionnels.

En raison de leur nature, les Services correctionnels doivent avoir un effectif complet dans les établissements, et ce, 365 jours par année. Compte tenu du nombre élevé de postes vacants et du volume croissant de congés (congés annuels, de maladie et spéciaux, jours de repos), les Services correctionnels doivent recourir aux heures supplémentaires ou faire appel au personnel occasionnel et de relève pour combler les quarts de travail. Les absences sans préavis obligent les membres du personnel à rester à leur poste une fois leur quart de 12 heures terminé.

Les postes vacants, les affectations et la dotation inadéquate sont aussi des facteurs qui contribuent au volume élevé d'heures supplémentaires.

Il faut remplacer le personnel permanent, occasionnel et de relève lors des jours de formation (idéalement, chaque agente ou agent doit suivre 400 heures de formation – l'équivalent de 33 quarts de 12 heures). Cette formation de base est le résultat inévitable de l'abaissement des exigences en matière de formation afin d'éliminer les obstacles systémiques dans les pratiques d'embauche des Services correctionnels.

Total des dépenses	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Heures supplémentaires	2 715 828	2 717 674	2 095 589	1 897 464
Personnel occasionnel	5 673 398	6 649 249	7 227 366	8 082 774
Personnel permanent	11 649 260	12 394 966	13 320 326	13 182 342